

Quatrième discussion consultative avec les OSC et les autorités locales sur la programmation régionale de l'UE pour l'Afrique subsaharienne (2021-2027) – Axée sur le PLAN d'ACTION ANNUEL 2023

Réunion en ligne
20 avril 2023

Résumé

L'INTPA, dans le cadre du Forum politique pour le développement (FPD), a accueilli une quatrième discussion consultative avec plus de 55 organisations de la société civile (OSC) et associations d'autorités locales (AL) en avril 2023. La réunion en ligne s'est appuyée sur les précédentes sessions d'information et de consultation organisées en mars 2021, décembre 2021 et juin 2022, relatives aux exercices de programmation et aux plans d'action annuels précédents. Les objectifs de la réunion d'avril 2023 étaient les suivants: fournir une mise à jour sur la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle régionale pour l'Afrique subsaharienne; fournir un retour d'information sur les contributions des réunions précédentes; et recueillir les contributions des organisations de la société civile et des autorités locales sur les PAA 2023. Un aperçu du Plan d'Action Annuel (PAA) 2023 a été présenté et suivi par des groupes parallèles.

À partir de la discussion générale et des discussions de groupes, certaines questions et points ont été soulevés, avec des demandes spécifiques adressées au personnel INTPA:

Questions demandant des éclaircissements sur le **processus de sélection des actions**

- **L'égalité entre les genres, le climat et l'environnement sont des thèmes transversaux** et essentiels au succès de la programmation
- Les actions doivent **s'appuyer sur des synergies** avec les travaux existants et en cours
- Les actions englobant les thèmes du **travail décent** et de la **coopération Sud-Sud** ont été notées comme présentant un intérêt particulier à l'avenir.
- Le **rôle des DUE dans la consultation au niveau local** favorise la possibilité de participer à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi et à l'évaluation
- Demande de procéder à un examen à mi-parcours et de l'inclure dans la prochaine consultation si elle est opportune
- Vérifier que les infographies TEI soient disponibles en ligne

Lors de la session parallèle sur le **développement humain (incluant la santé, le genre, la culture, les jeunes et les compétences)**, les participants ont souligné la nécessité d'explorer la manière dont les actions peuvent atteindre les plus marginalisés, en particulier les femmes et les filles dans des contextes fragiles. Ils ont encouragé les actions qui favorisent la confiance entre le secteur privé et le secteur public. Il s'agit notamment d'un dialogue visant à garantir que les biens publics sont accessibles, disponibles, abordables et de bonne qualité.

Lors de la session consacrée à la **démocratie, à la gouvernance, à la paix, aux migrations et aux déplacements forcés (incluant les organisations de la société civile, les administrations locales, les flux financiers illicites et la sécurité maritime)**, les participants des autorités locales ont demandé un engagement accru et une reconnaissance de leur rôle en tant que partenaires effectif dans la mise en œuvre. Les progrès réalisés dans l'inclusion des organisations de la société civile dirigées par les communautés touchées ont été notés et accueillis favorablement, notamment auprès des femmes, des réfugiés et des jeunes.

Lors de la discussion sur la **transition verte (incluant le changement climatique, l'agroalimentaire, le pastoralisme et la protection des océans)**, les participants ont reconnu la possibilité de poursuivre les échanges sur ce sujet. Ils ont discuté de l'incitation à l'agriculture et de l'importance de l'agro écologie et ont souligné que le

changement climatique est une question transversale dans toutes les actions, et pas seulement dans la transition verte.

Le groupe «**Croissance durable et emplois décents, numérique et STI**» (incluant le commerce, l'économie circulaire et la sécurité des produits) a formulé des recommandations plus spécifiques lors de leur discussion. Les participants ont souligné que la programmation devrait garantir des conditions de travail décentes et se concentrer sur la manière d'impliquer directement les travailleurs. La programmation devrait également renforcer l'agriculture durable. Dans le débat sur l'adaptation, la transition juste et l'économie circulaire, la question du financement du climat a suscité un vif intérêt. Ils ont demandé à l'INTPA d'examiner les moyens par lesquels la programmation régionale peut soutenir l'accessibilité des infrastructures numériques et protéger la protection des données, tout en tenant compte de la réalité des différents contextes nationaux. Ils ont également demandé que les femmes accèdent en priorité aux programmes relatifs aux écosystèmes d'appui aux entreprises et à l'entrepreneuriat. Enfin, l'importance d'un dialogue Sud-Sud fréquent et soutenu et de l'apprentissage entre pairs a été soulevée.

La prochaine discussion avec les parties prenantes est prévue pour la fin de 2023.

Rapport complet

I. Plénière

Marlene Holzner, chef d'unité des autorités locales, des organisations de la société civile et des fondations de la DG INTPA a accueilli les participants et les a remerciés pour leur engagement continu dans les processus consultatifs inhérents à la programmation de la DG INTPA. **Daniela Rofi**, chef d'unité par intérim des programmes régionaux et multi pays pour l'Afrique, a présenté l'état d'avancement de la programmation régionale et certaines des réactions de la DG INTPA sur les contributions des OSC à ce jour. En préface à sa [présentation Powerpoint](#), Mme Rofi a noté que, bien que la réunion soit la quatrième d'une série de discussions consultatives, elle est la première à avoir reçu un [document d'information](#) détaillant les actions proposées. Mme Rofi a souligné que bien que la réunion soit axée sur les actions régionales, les actions nationales et régionales vont de pair, la programmation régionale représentant un tiers et la programmation nationale deux tiers du financement du programme indicatif pluriannuel (PIP). Elle a noté la rapidité des discussions consultatives, compte tenu de la formulation des mesures à adopter à la fin de l'année. Mme Rofi fait référence aux recommandations formulées lors des consultations précédentes et fournit des exemples pour démontrer comment ce retour d'information a été pris en compte dans la formulation finale du PAA 2023. Lors de la session plénière suivante, on a répondu à une série de clarifications et de demandes générales.

Mme Rofi a précisé que le programme régional de l'Afrique subsaharienne couvrant la période 2021-27 a été adopté et publié et que, chaque année, ce programme est traduit en plans d'action annuels (PAA) détaillant les projets qui sont mis en œuvre ultérieurement. Le document du plan d'action annuel 2023 distribué aux participants est donc encore au stade de la formulation et sera adopté plus tard dans l'année. Les documents portant des titres tels que le plan d'action pluriannuel 2022-24 et le plan d'action pluriannuel 2022-26 reflètent les exigences internes de la Commission en matière de gestion des projets faisant appel à un financement pluriannuel.

Ayant appris que cinq initiatives Team Europe (ITE) avaient été lancées en 2022, les participants ont demandé quelles étaient les perspectives pour 2023 en ce qui concerne d'autres ITE, et ont demandé en particulier si l'une d'entre elles porterait sur la protection sociale. Mme Rofi a rappelé le lancement récent d'IET dans les domaines de la migration, de la santé sexuelle et des droits reproductifs (SHRH), a évoqué le lancement prochain d'un IET sur la lutte contre les flux illicites et a confirmé les travaux préparatoires sur un IET lié à la protection sociale. Plutôt que de considérer les ITE comme un contrat ou un projet, elle a recommandé aux participants de considérer les IET comme un processus politique vivant, fondé sur un accord sur les objectifs communs et les ressources disponibles.

Mme Rofi a confirmé que l'examen à mi-parcours est prévu pour 2024 et que d'autres détails seront communiqués lors d'une réunion ultérieure.

Les participants ont demandé un meilleur aperçu du processus de préparation du PAA, de la prise de décision sur des actions spécifiques, de la manière dont les OSC sont impliquées et de la manière dont les délégations de l'UE (DUE) dialoguent avec la société civile au cours de ce processus. Caractérisant le processus comme complexe, long et impliquant de multiples acteurs, Mme Rofi a souligné que la DG INTPA cherchait à le rendre aussi participatif que possible. La discussion en ligne d'aujourd'hui sur la proposition de PAA 2023 était inscrite dans le cadre d'un processus plus vaste qui commence par des missions de formulation sur le terrain où la consultation de la société civile, des autorités nationales et locales et des communautés économiques régionales était essentielle, elle s'est poursuivie par un processus de co-création et un examen de la qualité à Bruxelles impliquant les délégations concernées et prenant en considération les questions thématiques et horizontales, et aboutit à l'adoption à l'issue du processus décisionnel officiel. Les participants ont été priés de présenter leurs observations relatives au PAA 2023 au plus tard en mai afin de veiller à ce que leurs contributions soient prises en considération.

Enrica Pellacani, expert principal et chef d'équipe sur la transition verte à la DG INTPA, a exhorté les participants à maintenir des contacts réguliers avec les collègues de la DUE chargés de rédiger et de concevoir des contrats dans leur domaine d'intérêt, étant donné qu'il pourrait y avoir d'autres points d'entrée pour les OSC au fur et à mesure que les actions passent de la formulation à la mise en œuvre.

II. Sessions thématiques

1. Développement humain (y compris la santé, le genre, la culture, la jeunesse et les compétences)

Le facilitateur **Deirdre Lennan**, chef de l'équipe développement humain de la DG INTPA, a ouvert la session en faisant référence à l'équipe de développement humain en tant que nouvelle équipe couvrant les domaines de la santé, de l'éducation, de la jeunesse et de la culture, reflétant la recommandation de forger de meilleures synergies dans les domaines de la santé et de l'éducation. Bien que l'éducation ait été au centre du PAA 2022, en 2023, les compétences, les jeunes et la santé sont des priorités.

Les représentants de la DG INTPA ont présenté les actions 1 à 5 et l'action 13 en utilisant les informations diffusées [dans le document](#) d'information avant la réunion. Les points suivants ont été soulevés au cours de la discussion suivante.

À la suite de la préoccupation quant à la manière dont le genre resterait une priorité dans les actions décrites pour lesquelles il n'y avait pas de composante «genre» explicite, la DG INTPA a souligné que le genre est très présent et qu'il est, par défaut, intégré comme une question horizontale dans toutes les actions. En prenant l'exemple de l'initiative OneHealth (Action 2), le genre est crucial pour son succès, notant le rôle des femmes dans la communication réussie avec leurs communautés. En réponse à une question sur la santé et les droits sexuels et génésiques (action 3), des synergies sont prévues avec le [projet de partenariat existant du FNUAP pour les fournitures](#) et d'autres réunions sont envisagées pour déterminer la participation des organisations de la société civile à la mise en œuvre des objectifs spécifiques 1 et 2 de l'action 3. Dans le cadre de l'action 3, la question de la meilleure façon de garantir que les produits de santé parviennent aux femmes et aux filles en situation de vulnérabilité fera l'objet d'une attention accrue lors de la phase de mise en œuvre, y compris avec la participation des organisations de la société civile concernées.

En ce qui concerne le pôle culturel mentionné dans la présentation de l'action 13, il a été précisé que le concept était conçu comme un réseau utilisant des structures existantes (liées peut-être aux institutions culturelles) plutôt que comme un centre physique. Bien que la formation ne soit pas un pilier central de l'action 13, il existe d'autres points d'entrée pour les projets relatifs à la formation et à la création d'emplois dans le secteur culturel.

Les participants ont cité le plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes comme étant très spécifique et solide, mais se sont interrogés sur la manière dont cela s'est traduit par un financement pour la mise en œuvre des organisations de femmes de base. La DG INTPA suggère que les programmes thématiques, tels que le programme «Défis mondiaux», pourrait être plus approprié pour aborder la question des interventions de financement au niveau local et prend acte de la question du suivi avec les collègues de l'unité G1 de l'INTPA.

Les participants se sont interrogés sur la manière dont l'UE envisage d'équilibrer l'accent accru mis sur la coopération avec le secteur privé avec la nécessité de soutenir la fourniture de services publics souvent naissants,

et la responsabilité du secteur public de renforcer et de fournir des services de qualité. L'INTPA, se référant aux spécificités d'un projet d'enseignement et de formation professionnels techniques (EFTP), a qualifié le partenariat public-privé (PPP) d'aspect à la fois le plus important et le plus difficile. Dans ce projet et dans bien d'autres, il existe un équilibre délicat entre encourager la confiance du secteur privé tout en soutenant le secteur public.

2. Démocratie, gouvernance, paix, migration et déplacements forcés (y compris les organisations de la société civile, les administrations locales, les flux financiers illicites et la sécurité maritime)

Jorge Pereiro Piñón, chef d'équipe sur la paix et la sécurité, la gouvernance, la migration et la mobilité à la DG INTPA, a ouvert la session en rappelant aux participants l'objectif de recueillir des retours d'information sur les concepts approuvés par la direction qui étaient en cours de développement en projets réalisables. Des représentants de la DG INTPA ont présenté l'action 6, les actions 8 à 12 et l'action 28-30. Les points suivants ont été soulevés au cours de la discussion suivante.

Si l'on s'interroge sur la portée de la participation potentielle des autorités locales à l'action 6, il a été confirmé que, si l'accent est mis sur les organisations de la société civile, les acteurs des administrations locales seraient pris en compte le cas échéant. Les participants concernés par les autorités locales ont été invités à soumettre leurs suggestions bilatéralement à la ou aux délégations travaillant sur l'action 6. De manière plus générale, les participants ont salué les efforts concertés visant à associer les autorités locales en tant que parties prenantes clés au processus de dialogue, mais ont estimé qu'il était important de reconnaître leur potentiel en tant que responsables de la mise en œuvre. Il a été suggéré d'être aussi clair que possible dans la délimitation des parties prenantes en ce qui concerne les AL, de sorte qu'il soit clair quand les AL peuvent participer. La DG INTPA a réaffirmé que les autorités locales étaient de précieux partenaires en général et plus particulièrement dans les projets relatifs à la gouvernance transfrontalière et à l'atténuation des conflits.

La poursuite de la discussion sur l'action 6, en réponse à une question sur la sélection des trois communautés économiques régionales (CER), la DG INTPA a confirmé qu'elle reposait sur une cartographie avec les DUE afin de déterminer où les interventions s'avéreraient les plus efficaces et n'empêchaient pas son expansion. Les participants ont demandé si des priorités thématiques étaient envisagées dans le cadre du volet «dialogue politique» de l'action 6. Dans le cas de la Commission de l'océan Indien, l'accent était mis sur le renforcement général des capacités des organisations de la société civile dans le dialogue sur les politiques, tandis que dans la Communauté de l'Afrique de l'Est (CEA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'accent serait mis sur les jeunes et les femmes, avec la dimension supplémentaire du mécanisme d'engagement des acteurs non étatiques et du plan d'action conjoint pour la SADC. Un axe thématique est présent en trois volets: dans le volet Afrique de l'Ouest, où les réseaux d'OSC seront soutenus pour contribuer à des politiques de réduction de la demande de drogues plus efficaces et mieux informées; en Afrique australe, les partenariats entre les OPD locales et les OSC régionales axées sur le handicap seront renforcés afin de promouvoir la ratification du Protocole africain sur les personnes handicapées (ADP) et dans la région des Grands Lacs, le réseautage et le renforcement des OSC viseront à favoriser le «vivre ensemble» et la confiance entre les communautés des deux côtés de la frontière congolaise-Rwandaise

Les participants ont souligné la surréglementation des OSC dans certains contextes et le rétrécissement de l'espace qui en résulte pour la société civile et ont suggéré que les actions 6 et 8 préconisent explicitement des activités des DUE et de l'UE afin de renforcer la confiance et le dialogue entre les OSC et les acteurs gouvernementaux.

Les participants ont noté que les recommandations de l'année précédente sur l'inclusion des organisations dirigées par les femmes et les organisations dirigées par les réfugiés avaient été prises en compte pour être incluses dans les Actions 6 et 30 respectivement, mais la question se posait de savoir si ces deux facteurs avaient été inclus dans toutes les mesures lorsqu'elles seraient pertinentes. La DG INTPA assure que les questions transversales sont examinées par défaut, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées.

Les critères régissant la sélection des trois zones frontalières (action 9) reposaient sur une vaste consultation des DUE. Compte tenu de l'importance de la situation sécuritaire, les zones frontalières sélectionnées ont fait l'objet d'un examen périodique et pourraient inclure d'autres zones frontalières (par exemple la RDC-Rwanda) dans les années à venir.

3. Transition verte (y compris le changement climatique, l'agroalimentaire, le pastoralisme et la protection des océans)

La **facilitatrice Enrica Pellacani** de la DG INTPA a présidé la discussion qui a examiné les actions 15-20.

En réponse à une question sur les possibilités de participation de la société civile aux initiatives de cuisine propre en Afrique de l'Ouest, la DG INTPA a confirmé que les OSC jouent un rôle clair dans l'aspect de la mobilisation, de la formation et de l'accès aux informations contenues dans la programmation. Le renforcement des capacités s'adresse aux organisations de la société civile ainsi qu'au secteur privé, et les acteurs intéressés ont été invités à assurer la liaison bilatérale avec la DUE du Nigeria, qui gère cette initiative et le déploiement de projets de cuisine propre.

En ce qui concerne la biodiversité, la DG INTPA a confirmé que, bien qu'il n'y ait pas d'action spécifique dans le PAA 2023, la biodiversité apparaît comme un aspect des autres actions 2023 (par exemple, l'action 27 sur l'économie circulaire) et que 20 millions d'euros ont été alloués pour couvrir le volet SSA de la programmation plus large des défis mondiaux visant à lutter contre le trafic d'espèces sauvages et de bois d'œuvre. Des mécanismes de consultation existent dans le cadre de cette initiative et d'autres initiatives similaires visant à maximiser la participation de la société civile, et les participants intéressés ont été invités à exprimer leur intérêt à l'unité F2 de la DG INTPA.

Les participants travaillant avec des associations de travailleurs de la collecte des déchets ont parlé de la dimension sexospécifique souvent cachée dans les parties prenantes de la collecte des déchets et des travaux déjà en cours au niveau local et ont recommandé que ces organisations de base puissent bénéficier des actions sur la gestion transfrontière de l'eau.

En ce qui concerne l'action 15, la DG INTPA a mis l'accent sur la consultation soutenue des instituts de recherche et des organisations régionales. Les participants ont exprimé leur intérêt pour les détails procéduraux de l'innovation intelligente pour le développement grâce à la recherche en agriculture (DeSIRA+) et la DG INTPA ont expliqué que, bien que les détails étaient en discussion, les 100 millions d'euros seront répartis uniformément entre les trois régions et ont souligné la nécessité d'être stratégiques afin de tirer parti des contributions multiacteurs en agroécologie.

Les participants ont souligné la nécessité que l'Action 16 sur le pastoralisme dans la Corne de l'Afrique soit l'un des volets d'une approche interdépendante compte tenu des défis complexes qui se posent dans la région. La DG INTPA a mis en avant son implication via, par exemple, la participation de l'UE à un programme de la Banque mondiale d'un montant de 300 millions d'euros travaillant sur l'accès au financement pour les éleveurs ainsi que sur les paiements en cas de sécheresse dans la Corne de l'Afrique dans le cadre de la Capacité africaine de gestion des risques (ACGR).

L'INTPA a souligné que le renforcement des capacités au niveau local est principalement traité par la programmation nationale, tandis que la programmation régionale contribue à des initiatives à l'échelle continentale ou mondiale. La transition verte ne fonctionne pas isolément et les objectifs en matière de genre, de changement climatique et de biodiversité sont intégrés horizontalement dans l'ensemble des actions. Compte tenu de l'interconnectivité de la transition verte, les participants (en utilisant l'exemple du partenariat public-privé) ont souligné l'importance d'une approche plus systématique pour créer des synergies entre les domaines prioritaires, en particulier dans la communication des enseignements tirés et des recommandations à l'appui du renforcement des capacités.

4. Croissance durable et emplois décents, numérique, STI (y compris le commerce, l'économie circulaire et la sécurité des produits)

La DG INTPA (**Fabio Di Stefano, George Dura, Eduin Matta Castillo**) ont présentés l'action 21 et les actions 23-27. Les points suivants ont été soulevés au cours de la discussion suivante.

En ce qui concerne l'engagement avec les syndicats autour du travail décent, il a été souligné que les organisations de travailleurs sont considérées comme des parties prenantes et participent à la conception et, le cas échéant, à la

mise en œuvre des projets. En outre, des travaux préliminaires sont en cours dans le domaine de la conduite responsable des entreprises et des normes du travail, de sorte que, bien qu'ils ne soient pas explicitement axés sur le PAA 2023, ils seront probablement explicitement inclus dans les cycles futurs.

Les participants ont tenu à souligner l'importance primordiale de l'agriculture durable; notamment pour atténuer l'impact sur les environnements fragiles, en particulier dans le contexte d'une conversion accrue des terres. Les avantages d'une approche entrepreneuriale de l'agriculture pour maximiser l'accès au financement climatique ont été soulevés. La DG INTPA a réaffirmé que l'agriculture durable est une priorité pour l'UE dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, et que certaines facettes peuvent être plus visibles dans la programmation nationale plutôt que régionale.

En ce qui concerne l'économie circulaire, alors que le traitement des déchets électroniques et plastiques est bienvenu, le plaidoyer pour atténuer l'importation de déchets en Afrique subsaharienne est tout aussi important. Les participants ont souligné que les initiatives sur l'économie circulaire du sous-continent indien et de l'Amérique latine pourraient fournir des bonnes pratiques utiles pour s'adapter à l'Afrique subsaharienne, et ont plaidé en faveur d'une amplification des possibilités de dialogue Sud-Sud et d'apprentissage entre pairs.

Les femmes engagées dans des activités entrepreneuriales pourraient être négligées en tant qu'entrepreneures en raison de facteurs tant structurels que culturels. Par conséquent, une attention particulière est nécessaire pour inclure les femmes dans les projets relatifs à l'écosystème de soutien aux entreprises et pour renforcer les mécanismes de soutien à l'esprit d'entreprise destinés à l'économie informelle, dans lesquels les femmes chefs d'entreprise peuvent prédominer.

Sur le thème de l'infrastructure numérique et de la connectivité, l'accès abordable et la protection des données ont été évoqués comme des préoccupations essentielles. Si les projets d'investissement sur les infrastructures numériques constituent un objectif à plus long terme, garantir l'accessibilité au sein des structures de connectivité existantes est une priorité absolue. Le pont africain européen pour l'innovation numérique (AEDIB) concernant l'innovation et les start-ups a été identifié comme un domaine de discussion lors de futures réunions compte tenu de son inclusion probable dans le PAA 2024.

Les participants ont demandé des éclaircissements sur le dialogue et l'engagement des OSC. Les DUE ont été confirmées comme étant essentielles au dialogue avec les organisations de la société civile et à la consultation au niveau local avec les organisations de la société civile, avec un champ d'application comprenant des activités concrètes, comme une boucle de retour d'information permanente, offrant aux OSC la possibilité de participer à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi et à l'évaluation.

III. Remarques finales

Dans ses remarques finales, **Mme Rofi** a conclu que le genre et le climat sont apparus comme des thèmes horizontaux importants et bien établis. Il existe clairement l'envie de faire en sorte que les actions soient en synergie avec les initiatives en cours. Elle a noté que les actions englobant des thèmes du travail décent et de la coopération Sud-Sud présentaient un intérêt particulier à l'avenir. Remerciant les personnes impliquées dans la coordination de la réunion, elle a indiqué que la prochaine réunion serait prévue à la fin de 2023 et se concentrerait sur le PAA 2024.